

Sommaire

- P1 - Édito du Maire
 - Point tri
- P2 - Hommages
 - Vague de chaleur
- P3 - Concours photo
- P4 - Conseil municipal
- P5 - État civil
 - Agenda
 - Diplômes
- P6 - Vie pratique
- P7 - Nos enfants
- P8 et 9 - Devoir de mémoire
- P10 - Wavignies en fêtes
- P 11 et 12 - Associations

Chères Wavignisiennes, chers Wavignisiens,

La fin de l'année scolaire est arrivée et les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants connaissent maintenant le résultat de leurs examens. Comme cela est devenu maintenant une tradition dans le village, la municipalité ne manquera pas de mettre à l'honneur et de récompenser les heureux diplômés lors d'une cérémonie en début d'automne. Si vous êtes concerné, n'oubliez pas de venir en Mairie avec vos justificatifs de diplômes avant fin septembre.

La construction de notre prochaine salle de mariage et de conseils en rez de chaussée a commencé. Nous nous mettons ainsi en conformité avec la réglementation qui exige, et c'est bien normal, une accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Nous espérons que le café-tabac serait ouvert dès cet été. Malheureusement, des complications administratives et les congés d'été contraignent à un nouveau report début d'automne.

Encore une fois, je me vois obligé de faire un rappel au civisme des citoyens. S'il vous plaît, pour vos travaux bruyants, respectez les horaires (que l'on vous rappelle dans ce journal), ne déposez pas vos déchets au pied des containers de tri sélectif.

Pour terminer, en cette période estivale, l'équipe municipale et moi même vous souhaitons les meilleures vacances possible. L'activité communale, elle, ne prend pas de vacances et continue d'améliorer la vie des habitants de notre commune.

Votre Maire, André Renaux

Informations sur les points-tri

Durant les derniers mois, de nombreux points-tri ont été incendiés sur le Plateau Picard dont plusieurs à Wavignies.

Notre stock de colonnes de tri de remplacement a rapidement été vidé. Dans le même temps, nous avons dû faire face à des difficultés d'approvisionnement de colonnes par notre fournisseur.

Vous avez et vous faites encore face à de forts désagréments dont une distance allongée pour déposer votre tri et des débordements de colonnes. Nous faisons le maximum pour rétablir la situation.

Nous avons pu remplacer certaines colonnes détruites. De plus, dans l'été, nous réaliserons des travaux, qui nous permettront de réinstaller un point-tri à proximité de la salle communale, en prévenant les risques de propagation d'incendie aux bâtiments environnants.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre patience et votre compréhension.

Le Service Déchets ménagers de la Communauté de Communes du Plateau Picard

HOMMAGES

Un Wavignisien à l'honneur

Pour aider au financement de l'association humanitaire, je récupère toutes les batteries hors d'usage (autos, camions, motos, etc ...) ainsi que tous outils électro portatifs hors d'usage (perceuses, robots, disquieuses, etc).
Appelez moi au 03 44 77 06 36

Site de l'ONG : our-home-france.org
<https://www.facebook.com/ourhomecambodge>

www.leparisien.fr/oise-60/wavignies-gilbert <https://premium.courrier-picard.fr/id14864/article/2019-06-01/gilbert-scolari>

Le Parisien

Courrier picard

Wavignies : Gilbert, décoré par le roi du Cambodge

Bénévole humanitaire, il vient en aide à des dizaines de milliers de personnes dans ce pays d'Asie grâce à son association Our Home France.

lire les articles sur le site des journaux :



La Fête Nationale du 14 juillet

fut célébrée selon la tradition avec dépôt de gerbe au monument aux morts par M. le Maire André Renaux et le Président des Anciens Combattants M. Michael Ohier. La Marseillaise, interprétée par la clique de Bacouel va conclure la cérémonie.

Les participants se sont ensuite rendus sous le préau de l'école pour partager le verre de l'amitié.

M. Michel Guillaume, le chef de la fanfare nous apprend alors qu'il cesse ses activités et qu'il s'agit de sa dernière prestation.

Nous le remercions chaleureusement, lui et les musiciens de sa clique, pour la mise en valeur qu'il aura apporté lors des cérémonies de notre commune durant ces longues années.



ALERTE CANICULE

VAGUE DE CHALEUR :
PERSONNES AGÉES, MALADES CHRONIQUES
PERSONNES PRENANT CERTAINS MÉDICAMENTS À RISQUE



Pour prévenir l'hyponatrémie*

Parfois conséquence d'une consommation excessive d'eau



Ne pas dépasser 1,5 litres d'eau par jour en plus d'aliments déjà riches en eau



Mouiller régulièrement la peau et la ventiler



Maintenir absolument une alimentation équilibrée et suffisante



Vérifier votre traitement avec votre médecin, certains médicaments peuvent aggraver l'effet de la chaleur

**CONSULTER VOTRE MÉDECIN TRAITANT
POUR ADAPTER VOS RÉGIMES ET TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX**

*Diminution de la concentration de sodium (sel) dans le sang



@MinSoliSanté @AlerteSanitaire



Ministère des Solidarités et de la Santé



GRAND CONCOURS PHOTO

Le concours photo bat son plein, il reste encore un bon mois et tout le monde conserve ses chances.

Vous êtes déjà nombreux à avoir envoyé vos clichés sur le mail de la mairie « wavignies-mairie@orange.fr ». Soyez en remerciés et bravo pour l'originalité dont font preuve nos artistes wavignisiens.

Vous savez que notre objectif est de recouvrir les murs à l'angle de la rue de la Sucrierie et Lucien Sueur avec de grands panneaux montrant des photos valorisant Wavignies.

Seront donc retenues les photos qui montreront une image positive de notre village.

Car oui, il fait bon vivre à Wavignies et c'est ce que nous voulons démontrer en photos.

L'agrandissement des photos entraîne obligatoirement certaines contraintes de qualité au niveau de la définition de l'image.

Si vous ne possédez pas d'appareil photo, vous pouvez tenter d'utiliser votre smartphone s'il possède une définition suffisante. Par exemple, (sans publicité), un iPhone 5 peut déjà réaliser des clichés corrects. Pour vérifier, il suffit de vous rendre sur un des sites photo du web. Certains proposent des agrandissement « posters » et possèdent un configurateur dans lequel vous pouvez glisser votre photo (essayez déjà une taille d'1m sur 1m). L'application vous indiquera si votre photo est correcte ou pas

Mais, nous ne voulons pas provoquer de frustration ou d'injustice auprès de celles et ceux d'entre vous qui aiment la photo et notre village et qui ne pourront pas figurer sur les panneaux faute d'un matériel suffisant.

Aussi, nous avons décidé de créer un challenge parallèle :

Une page spéciale sera créée sur notre site « wavignies.fr » et sur le prochain « Wavignies Infos » dans laquelle seront mises à l'honneur les meilleures photos de tous les participants (comme nous l'avons fait lors du concours de décoration de boîtes à lettres).



Alors, il ne vous reste plus qu'à sortir à la recherche de la plus belle image, la plus insolite en laissant vagabonder votre imagination

**A tous
« Bonne chance »**

Le saviez-vous ?

Connaissez-vous Olivier Dassault ? Oui, bien sûr, c'est notre député.

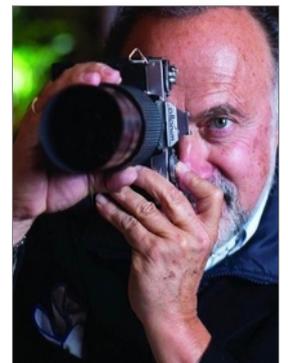
Mais, au delà de ses responsabilités publiques, savez-vous que c'est un artiste passionné par la photographie et par la musique.

Nous nous sommes permis de lui demander s'il accepterait de venir enrichir nos panneaux de son talent. Il a répondu favorablement et il est venu réaliser des clichés que vous découvrirez dans quelques temps à l'entrée sud de Wavignies.

C'est pour notre village un honneur et une fierté et nous le remercions sincèrement.

Vous aurez peut-être quelques difficultés à reconnaître les lieux photographiés car l'artiste réalise des créations abstraites composées de surimpressions qui évoquent de véritables tableaux aux traits géométriques.

Si vous souhaitez faire plus ample connaissance avec l'artiste photographe, rendez-vous sur le site Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=a3xOOfYyBng>



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 MAI 2019

Le 13 mai 2019, à 19h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. RENAUX, Maire
Étaient présents :

Mmes BRAINE et POTELLE, adjoints

Mme PETITPRETRE, Mme THIERRY, M. LACHEAU, Mme ERCOLANO, M. LEPEINGLE, Mme BOUREILLE .

Pouvoirs de :

M. SANTUNE à Mme BRAINE.

M. DESCROIZETTE à M. LEPEINGLE.

Absents excusés :

M. TOURNIQUET, M. CAUCHOIS, Mme NEVEUR, M. CARBONNEAUX.

Secrétaire : M. LACHEAU.

ORDRE DU JOUR

DEMANDE DE SUBVENTION DES SAPEURS POMPIERS DE L'OISE

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention faite par les Sapeurs Pompiers de l'Oise pour l'organisation d'un congrès.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accorde une subvention de 100 € .

Vote à l'unanimité.

ANNULATION DE TITRES « CAFE TABAC »

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les loyers du 33 rue des Déportés (Café Tabac) n'ont pas été payés du 1er octobre 2017 au 28 mars 2019, soit une somme de 2 373,29 € et propose d'annuler les titres concernant les loyers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'annuler les titres concernant la somme sus visée.

Vote à l'unanimité.

BAIL « CAFE TABAC »

M. le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'achat du fonds de commerce du CAFE TABAC, il convient d'installer un gérant et d'établir un bail.

Après en avoir délibéré , le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le bail à M et Mme Sylvain LETOCART, moyennant un loyer mensuel de 400 € pour les murs et 50 € pour le fonds.

Vote à l'unanimité.

APPROBATION de la modification simplifiée n° 3 du PLU

Les mesures de publicité ayant été faites, il convient de valider la modification n° 3 du PLU. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver la modification n° 3 du PLU.

PLAN LOCAL D'URBANISME – BILAN DE CONCERTATION ET ARRÊT DU PROJET

Considérant que des informations concernant la révision du PLU ont été mises à la disposition des habitants en mairie, qui ont eu la possibilité de faire part de leurs observations sur un registre :

- que le projet de plan local d'urbanisme a été exposé lors de la réunion publique qui s'est tenue à la salle Agora

le 16 janvier 2019 et qu'aucune observation défavorable n'ayant été recueillie ou exprimée dans le cadre de la concertation.

Considérant que le projet local d'urbanisme est prêt à être soumis pour avis aux personnes publiques qui sont associées à son élaboration, ainsi qu'à leur demande, aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de tirer de cette consultation un bilan positif, le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune est arrêté.

SEANCE DU 02 JUILLET 2019

Le 02 juillet 2019, à 19h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. RENAUX, Maire
Étaient présents :

Mmes BRAINE et POTELLE, M. DESCROIZETTE, adjoints.

M. SANTUNE, Mme PETITPRETRE, M. LACHEAU, Mme ERCOLANO, M. LEPEINGLE, M. CAUCHOIS.

Pouvoirs, de :

- M. TOURNIQUET à M. LEPEINGLE

- Mme BOUREILLE à M. LACHEAU

- Mme THIERRY à M. DESCROIZETTE

Absents excusés :

Mme NEVEUR , M. CARBONNEAUX

Secrétaire : M. CAUCHOIS

ORDRE DU JOUR

CONVENTION ECLAIRAGE PUBLIC AVEC SE 60

M. le Maire expose qu'il convient de remplacer les lampes de l'éclairage public par des LED, sur les rues Lucien Sueur, Sucrierie et Gorelier, pour un coût de 43 106,77 € HT subventionné à 54 % .

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de programmer les travaux auprès de SE 60.

Vote à l'unanimité.

NOMINATION D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le prochain recensement aura lieu en Janvier 2020 et qu'à cet effet il y a lieu de nommer un coordonnateur communal en vue d'effectuer les formations.

M. le Maire propose de nommer Mme Valérie HOARAU.

Vote à l'unanimité.

BAREME DE FACTURATION DU PERISCOLAIRE

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de fixer un barème pour la facturation du Périscolaire et de l'ALSH.

- barème 1 pour le Périscolaire

- barème 3 pour les mercredis et l'ALSH (accueil de loisir sans hébergement)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette décision.

TARIFS DE LA CANTINE

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la NORMANDE, fournisseur des repas de la cantine augmente ses tarifs et qu'il convient de réviser le taux actuel du repas qui est de 3,55 € et de le porter à 3,65 € à compter du 02 septembre 2019.

Vote à l'unanimité

GARDIENNAGE DE L'EGLISE

M. le Maire propose d'attribuer une indemnité au taux maximum soit 479,86 € pour le gardiennage de l'Église à Mme Josiane NOE, pour l'année 2019.

Vote à l'unanimité.

ATTRIBUTION DES PRODUITS DE LA VENTE DES CASES DU COLUMBARIUM

M. le Maire propose d'affecter la totalité du produit de la vente des cases du Columbarium au budget communal.

Vote à l'unanimité.

ÉTAT CIVIL 2019

NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de :

Livio RODRIGUEZ, né le 2 juin à Beauvais

Noahn CONTY, né le 4 juillet à Beauvais



MARIAGES

Nous adressons nos vœux de bonheur à :

Akram MOUSSA et Sabrina DUBUS, mariés le 1^{er} juin 2019

Laurent DUFRANCATEL et Mélissa DERISBOURG, mariés le 1^{er} juin 2019



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Dimanche 28 juillet
Concours de boules
Organisé par les Boulistes

Lundi 12 août
Après midi récréatif
Organisé par le Club du Bon Accueil

Lundi 26 août
Après midi récréatif
Organisé par le Club du Bon Accueil

Dimanche 8 septembre
Thé dansant
Organisé par les Anciens Combattants

Lundi 9 septembre
Repas du club
Organisé par le Club du Bon Accueil

Lundi 23 septembre
Après midi récréatif
Organisé par le Club du Bon Accueil

Lundi 7 octobre
Après midi récréatif
Organisé par le Club du Bon Accueil

Samedi 12 octobre
Loto
Organisé par les Boulistes

Dimanche 20 octobre
Thé dansant
Organisé par le secours populaire

Lundi 21 octobre
Après midi récréatif
Organisé par le Club du Bon Accueil

RÉCOMPENSES AUX LAURÉATS DES DIPLÔMES OBTENUS EN 2019

Une récompense sera attribuée aux personnes ayant obtenu un diplôme en 2019 :

- | | |
|----------------------------|-------|
| • rBAC+ 5, DESS, Master | 107 € |
| • Maîtrise BAC + 4 | 92 € |
| • Licence BAC + 3 | 80 € |
| • BTS, DEUG, DUT, BAC + 2 | 64 € |
| • BAC | 48 € |
| • BEP | 32 € |
| • CAP, Brevet des collèges | 16 € |

Pour pouvoir en bénéficier, les lauréats devront déposer pour le fin septembre 2019 :

- L'original du diplôme, ou le relevé de notes
- Un justificatif de domicile ou certificat d'hébergement,
- Un RIB au nom du diplômé



VIE PRATIQUE

MAIRIE - 1 rue de la Hercherie 60130 Wavignies

Secrétariat : **03.44.51.47.67**

Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62

Fax : 03.44.51.50.67

e-mail : wavignies-mairie@orange.fr

Ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Judi de 9h à 12h et de 16h à 19h

Vendredi de 9h à 12h

Fermé le samedi

Permanence des élus :

Pas de permanences des élus en août

La Mairie est ouverte uniquement le matin
jusqu'au 30 août

SANTÉ

SAMU : 15

Pharmacie de garde : tél : 3237 (0,34 € la minute)

internet : www.3237.fr

Dentiste : 03 44 23 25 31

Maison de santé de St Just : 03 44 50 87 00



ANALYSE DE L'EAU effectuée le 06/05/2019

Eau de bonne qualité bactériologique.

Concernant l'analyse physico-chimique,
la teneur en nitrates (53,3 mg/l) est

supérieure à la limite de qualité. L'Agence Régionale de
Santé préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau
du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la
déconseille aux femmes enceintes ou allaitantes.



HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE L'AGENCE POSTALE



Du lundi au vendredi : de 8h45 à 11h30

Samedi : de 9h00 à 11h45

Téléphone : 03 44 77 15 86

BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage avec des
appareils à moteur thermique ou électrique sont
autorisés uniquement aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de : 08h00 à 12h00

et de 13h30 à **19h00**.

Le samedi de 9h00 à 12h00

et de 15h00 à 19h00.

Le dimanche et les jours fériés
de 10h00 à 12h00



FIBRE OPTIQUE

La fibre optique à été déployée sur notre commune par SFR.

Si vous souhaitez l'installation du très haut débit chez votre propre opérateur, nous vous conseillons de lui téléphoner en lui demandant d'enregistrer votre requête. Parallèlement, nous ouvrons à la mairie un cahier de réclamation de façon à donner plus de poids sur une demande groupée.

Encore trop d'incivilités !

- Que fait un abattant de wc au pied de nos containers ?
- Pourquoi ces bouteilles et gobelets en plastique sont-ils jetés à terre au City-stade alors qu'il existe des poubelles à quelques mètres ?
- Pourquoi encore des crottes de chiens sur les trottoirs ?
- Lamentable. Des malfaisants ont détruit intentionnellement un nid d'hirondelles situé sur la façade d'une fenêtre de la Mairie.



Nous rappelons que les hirondelles bénéficient d'un statut juridique qui fait d'elles des oiseaux protégés. Pour ces oiseaux sont interdits en tout temps :

- La destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids,
- La destruction, la mutilation intentionnelle, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans le milieu naturel,

la perturbation intentionnelle notamment en période de reproduction, L'infraction constitue une contravention de 4ème classe passible d'une amende de 750 € (R415.1 du Code de l'Environnement).

OBJETS TROUVÉS

À venir
récupérer
à la mairie



Don du sang :

Judi 1^{er} août

De 14h00 à 19h00

Salle des fêtes

Place Théron

ST JUST EN CHAUSSEE

Avec le concours de l'association des donneurs de sang
bénévoles de St Just en Chaussée



Dernier ramassage des déchets verts Mercredi 24 juillet

Pas de collecte au mois d'août

Reprise le mercredi 4 septembre

NOS ENFANTS

La musique à l'école

L'école a présenté deux spectacles :

- l'un le 17 juin avec les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 dirigé par M. Laurent Hennoque avec la participation de Mme Aurélie Jandin notre directrice d'école à la flûte traversière, sur le thème de l'environnement,
- l'autre le 25 juin avec les élèves des deux classes maternelles qui ont effectué une chorégraphie sur « Justin le petit lapin » et « Blanche Neige » .



Ces deux représentations se sont déroulées devant une assemblée nombreuse et conquise.

Nous adressons toutes nos félicitations aux élèves ainsi qu'à leurs maîtres



Le mardi 2 juillet, 18 élèves de CM2 quittant l'école primaire ont reçu des mains de M. le Maire une calculatrice offerte par la commune. Mme Aurélie Jandin leur a également remis un livre des fables de La Fontaine offert par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Nous leur souhaitons à tous une bonne réussite pour la suite de leur études.



Ce vendredi 5 juillet marque le dernier jour de l'année scolaire.

Il marque aussi le dernier jour dans notre école d'Elodie Ribeiro qui était en charge de la classe CE2-CM1 et qui, n'étant pas titulaire, doit nous quitter.

Ce petit moment de nostalgie fut l'occasion de boire avec elle le verre de l'amitié et de lui offrir au nom de la commune un joli bouquet de fleurs.

DEVOIR DE MEMOIRE A MEAUX

Il est 07h45, au point et heure de rendez-vous des voyageurs devant l'école où les parents arrivent petit à petit avec enfants gonflés à bloc par l'impatience de partir en voyage et en bus ! Les anciens combattants arrivent et semblent plus sereins, çà se voit à leur visage. Par contre les trombines des parents, c'est pas pareil car ils laissent leurs rejetons partir à l'aventure et quelle aventure ! Nous allons à la rencontre des combattants de la Grande Guerre où ils nous attendent au sein même du musée qui leur est dédié dans la ville de Meaux dans le département de la Seine et Marne. Les institutrices et les accompagnateurs sont là, également Yannick, notre chauffeur, encadré par Dominique qui veille au grain, plutôt sympa et bienveillant, démarre (pas en trombe) même si on a tous envie de partir. En route pour 1h30 de voyage routier pour aussi retrouver Marie-Louise et André, notre maire qui, eux, feront la route en voiture. Le programme est chargé : vendredi, visites du fabuleux musée de la Grande Guerre et la maison du brie. Ensuite, tout le groupe a eu la chance de rencontrer certains acteurs et vu les coulisses du spectacle « Héroïques ». Petit moment très intéressant pour découvrir l'envers du décor d'un merveilleux spectacle « amateur » que nous avons pu apprécier le soir venu, malgré la fatigue qui commençait à se faire ressentir. Pas grave...

Entre le bonheur de découvrir la maison du lac, lieu où nous avons dormi, la base de loisirs où nous avons mangé, nous nous sommes reposés et surtout nous avons joué ! Quel plaisir de voir les enfants et les anciens combattants prendre leur quartier. La « clim », même froide, était appréciable. Il faisait bien chaud pendant ces deux jours. Pffff... Bon, pour les AC, un petit rafraîchissement au bar était le bienvenu avec un bon moment de rigolade. Tout le monde « propre », reposé et restauré, un bus mis à disposition par l'Office du tourisme de Meaux, nous a emmené au spectacle qui nous a charmé.

Accueilli chaleureusement par Clémence SOHIER de l'OT, le spectacle a été apprécié de tous et nous avons passé un agréable moment. Cette journée est ponctuée par un satisfecit général puisque les enfants ont été félicités par nos accueillants pour avoir été sages, intéressés et surtout agréables. Merci à eux.

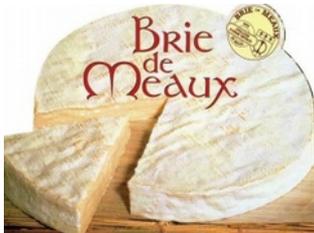
Le programme chargé continue le samedi avec la rencontre de notre guide pour aller découvrir les champs de bataille de la Marne, de Charles Peguy et des zouaves. Le circuit était jalonné de stèles, de paysages, de cimetières, de nécropoles (allemandes et françaises), tout cela sous la belle parole de notre guide.

Avant de partir, nous avons rendu nos chambres et les bagages étaient déjà en soute pour rentrer à la maison (c'est bof cette phrase...).

Le repas pris, une bonne salade de pâtes, des boulettes et une glace, nous partons de bonne humeur vers l'usine élévatrice de Trilbardou où nous sommes attendus par un professeur qui connaissait parfaitement l'usine et qui a pu nous dévoiler les secrets de cet endroit rempli de machinerie, d'une énorme roue, de maquettes et de beaucoup d'eau. Tout ça c'était beau mais on n'a pas compris grand-chose ! En tout cas, moi. En fait, j'étais fatigué comme beaucoup d'entre nous.

Heureusement que les maîtresses ont annulé l'activité d'orientation à Jablines car il faisait trop chaud. Nous avons eu l'impression que les anciens combattants étaient bien et les visites leur ont bien plu aussi. J'en suis content car le voyage s'est merveilleusement bien passé, n'est-ce pas les enfants ? C'était un voyage festif aussi car nous avons fêté un anniversaire dans le parc de l'usine à l'ombre des arbres, buvant du jus de fruits et appréciant un bout de gâteau avant de repartir faire le chemin inverse pour revoir nos chers parents qui nous ont tant manqué !!! Bon, je ne devrais pas le dire mais cela ne s'est pas vu ou entendu. Par contre, 19h bien passé, le bus arrive devant l'école de Wavignies et on a vu de loin les grandes bananes des parents, heureux de revoir leur petite tête blonde bien vie hihhi !!! On les a bichonnés vos enfants et ils ont été ravis de découvrir les endroits qu'ils ont fréquentés pendant leur séjour dans le pays de Meaux. La page de ce voyage se ferme en gardant en mémoire la réussite de cette sortie pédagogique, historique et intergénérationnelle.





Visite de la maison du Brie, reçu par les officiers de la confrérie.
Nous avons bien sûr goûté à l'excellent fromage ! Certains en ont même acheté.



REMISE DES RECOMPENSES

Concours

« Petits artistes de la mémoire »



Le 27 juin 2019 dans la salle du conseil de la mairie s'est déroulée la remise des récompenses du concours des petits artistes de la mémoire, en présence de M. Jean François Odent, directeur du service départemental de l'Oise de l'ONACVG, organisateur du concours, de M. le maire et de l'inspecteur de l'arrondissement de Saint Just accompagné de la conseillère pédagogique. M. Michaël Ohier, président de la section ACPG-CATM de Wavignies a introduit la cérémonie en remerciant tout particulièrement les autorités présentes ainsi que les enfants pour la réussite du projet. Le carnet du poilu de M. Marcel Pinteaux, confectionné par la classe sous la direction de Mme Aurélie Jandin, directrice et institutrice des CM2, a terminé 1er au niveau du département. Il n'y aura malheureusement pas de suite jusqu'au niveau Picardie, ni national. L'Aisne a été « meilleur » selon le jury. Les enfants ont par ailleurs accompli un travail remarquable et attentionné. Comme M. le maire l'a dit : « vous pouvez tous être fiers de vous et vous avez représenté dignement Wavignies. Bravo ! ». Pour récompense de leur travail de mémoire, leur a été remis à chacun un livre intitulé « Il s'appelaient... le soldat inconnu » d'Arthur Ténor.

Pendant la cérémonie, M. Odent, M. Renaux, l'inspecteur M. Teuf ainsi que Mme Aurélie Jandin ont pris la parole durant à cette cérémonie tout son sens pédagogique, mémoriel et intergénérationnel retraçant les liens et les actions entreprises tout au long de ces 5 dernières années entre la section des anciens combattants et l'école.

Ce rendez-vous, couvert par les journalistes locaux, a été salué par deux articles parus début juillet. A l'honneur, tout d'abord, toute la classe avec une très belle « marseillaise » chantée juste et sans faute par tous les enfants et ensuite le jeune Lucas Descroizette pour son engagement citoyen, notamment comme porte-drapeau de la section. Nous reparlerons de Lucas dans quelques semaines (à suivre...).

Quant à moi, je suis très fier et heureux de cet événement qui ajoute à la nécessité de continuer à travailler avec l'école, le conseil des maîtres et les enfants. M. l'inspecteur a invité, pendant son allocution, les enfants « à participer aux cérémonies tout au long de l'année ». Continuons dans ce sens.



Fête du village
du 7 au 10 juin



wavignies en
FÊTES



Samedi 20 juillet

ASSOCIATIONS



Club du Bon Accueil
Samedi 14 juin, 52 personnes emmenées par Michel Guilbert, ont eu le privilège de se rendre à Rouen admirer les plus grands voiliers du monde lors de l'Armada de la liberté



Le 10 avril, 54 personnes ont visités avec le Club du Bon Accueil, des caves de champagne à Epernay avec explication sur la fabrication du champagne. Les participants ont ensuite visité la ville en petit train « Nous avons passé une bonne journée avec un petit repas agréable au restaurant, à refaire » .

Le 22 juillet, s'est déroulé le repas du Club du Bon Accueil. Bonne cuisine et tout ça dans la joie et la bonne humeur !





Repas du Racing club de Wavignies samedi 29 juin pour fêter la fin de la saison



Au départ
de Wavignies

Mr Guilbert :
06.79.30.88.94

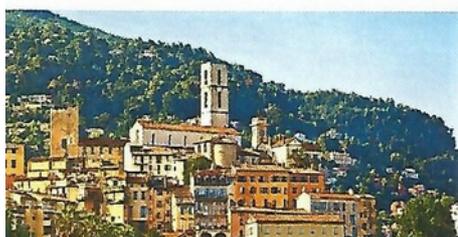


CARNAVAL DE NICE FÊTE DES CITRONS DE MENTON

Du 26 février au 02 mars 2020
6 jours / 5 nuits

Base 50 participants payants	679 €
Base 40 participants payants	719 €
Base 30 participants payants	759 €
Base 20 participants payants	799 €

- Le transport de votre région en autocar de Grand Tourisme
- L'hébergement en chambres doubles au village vacances BELAMBRA 5 nuits
- La Pension complète du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 6
- Les boissons aux repas (vin + eau en carafe à discrétion)
- Le programme complet de 9 visites et excursions avec guide professionnel
- Les taxes de séjour et les frais de dossier
- Programme d'animation familiale en journée et en soirée
- L'assurance assistance, rapatriement et responsabilité civile
- L'assurance annulation et bagages
- La garantie APS (garantie totale des fonds déposés par le client)



Belambra
clubs

Village Vacances « LES OLIVIERS »
La Colle-sur-Loup / Saint-Paul-de-Vence

